

Francophonie et relations sino-africaines : Les usages du français dans les relations entre les employés d'une entreprise chinoise et leurs partenaires gabonais

Robin-Gazsity Vincent

Doctorant en sciences du langage
Université de Nantes / Université Catholique de l'Ouest
vincent.robin-gazsity@univ-nantes.fr

Dans cet article nous aborderons les migrations chinoises en Afrique sous l'angle de la langue, plus particulièrement des usages du français. Cet article s'appuie sur une thèse en cours à propos des relations entre Chinois et Gabonais et faisant suite à une enquête de terrain de deux ans au sein d'une entreprise chinoise de travaux publics implantée au Gabon. Cette enquête a permis de constituer un corpus d'entretiens et d'interactions pour étudier les usages du français entre les employés chinois de cette entreprise et leurs partenaires gabonais, dans le cadre de leurs interactions professionnelles. Après avoir exposé le contexte historique et linguistique, nous présenterons l'agencement de ces usages et son influence la relation considérée.

In this article we will consider Chinese migrations in Africa from a linguistic perspective, and more precisely from the different uses of French language. This article relies on a on going PhD concerning the professional relationship between Chinese and Gabonese, according to a two year's field survey inside a Chinese company set up in Gabon and involved in Public works. This survey gave the opportunity to build a corpus of interactions and interviews so as to study uses of French between Chinese employees and their Gabonese partners in their professional relationship. We will first present the historical and linguistic context before considering the influence of these different uses of French language on this relationship.

Introduction

Le phénomène des migrations chinoises en Afrique n'est pas aisément saisissable parce que multiple et difficile à chiffrer. En effet, d'une part ces migrations sont souvent provisoires, elles sont le fait de « séjournants », d'autre part, du fait de la faible application des politiques d'immigration et des défauts des systèmes de contrôles, les données sont souvent peu fiables (Park: 2009). En 2009, Park estimait que la population chinoise en Afrique devait être

comprise entre 550 000 et plus de 800 000 en fonction des sources et des périodes considérées.

Parler de présence chinoise sur le continent africain regroupe donc un ensemble assez vaste de phénomènes qu'il convient de séparer au moins en deux ensembles distincts : une migration de commerçants, liée à des initiatives personnelles ou familiales, et une migration liée aux grands travaux mis en œuvres par des entreprises chinoises. Chacun de ces deux types de présence recouvre des modes de vie et des fonctionnements qui lui sont propres et c'est au deuxième type que nous nous intéresserons.

Cette présence chinoise sur le sol du Gabon soulève de nombreuses réactions, des plus enthousiastes aux plus hostiles, notamment de la part des grandes puissances occidentales, comme la France, qui voient arriver un sérieux concurrent, en particulier dans le domaine des travaux publics. Ce phénomène fait l'objet de nombreux travaux analysant les rapports sino-africains sous l'angle économique, politique ou encore sociologique¹. Cette relation macrologique entre des états, des institutions ou des entreprises, considère un contact entre un pays (« la Chine ») et un continent (« L'Afrique »), et occulte souvent les relations micrologiques à l'échelle des individus, qui participent aussi à l'échec ou à la réussite des politiques mises en place. Ce sont ces relations à l'échelle de l'individu qui nous intéressent, et nous prendrons le cas du Gabon, pour étudier les interactions entre les Chinois et leurs différents interlocuteurs locaux.

Dans cet article, nous étudions les interactions entre les employés chinois d'une grande entreprise de BTP installée dans ce petit pays d'Afrique centrale éminemment francophone (61% de francophones d'après le recensement de l'O.I.F. 2014, soit le pourcentage le plus élevé d'Afrique) et leurs partenaires locaux. Ces interactions ont été relevées lors d'une période de travail dans l'entreprise CFHEC (China First Highway Engineering Compagny) et serviront de support à l'analyse des usages de la langue, de leurs agencements dans la construction du texte, ainsi que des normes communicationnelles qui les régissent. Enfin, nous nous demanderons s'il existe un registre discursif des relations entre les employés chinois d'une entreprise chinoise et leurs partenaires gabonais, et si oui, quels peuvent en être les effets sur ces relations. Ce travail s'inscrit dans la rédaction d'une thèse en cours de rédaction sur l'influence des usages du français dans les relations professionnelles entre Chinois et Gabonais au Gabon.

¹Voir par exemple : Bangui T., *La Chine, un nouveau partenaire de développement pour l'Afrique* ; Gaye A. *Chine-Afrique : Le dragon et l'autruche* ; Mbabia O, *La Chine en Afrique* ; Michel S., Beuret M., *La ChinAfrique...*

1. Contexte sociolinguistique

La présence chinoise en Afrique

La présence de plus en plus importante de la Chine en Afrique depuis la fin des années 80 interroge, mais il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau. Nous éluderons ici les relations établies avant le vingtième siècle pour se concentrer sur le mouvement qui débute avec le déclin du colonialisme et qui se découpe en quatre phases principales :

- La première phase commence en 1955 avec la conférence de Bandung où se retrouvent vingt-neuf pays afro-asiatiques. La Chine se pose en alliée des peuples Africains contre le colonialisme et l'impérialisme, fondant ce qui deviendra le mouvement des non-alignés.

- La rupture avec l'Union soviétique, consommée en 1960, enclenche une deuxième phase. Pékin se pose en rivale de Moscou et les deux géants communistes s'affrontent en Afrique. La Chine amorce une politique d'aide économique et se lance à partir de 1970 dans la construction de grandes infrastructures : des stades, des ponts, des routes et des voies ferrées. En 76, à la mort de Mao, les nouveaux dirigeants se détournent de l'Afrique et recentrent le pays sur sa politique économique intérieure mettant de côté la diffusion de l'idéologie maoïste. La Chine pratique la non-ingérence dans les politiques nationales Africaine. Elle demande en revanche à ses partenaires de ne pas reconnaître Taïwan, qu'elle a remplacé à L'ONU depuis 1971.

- La troisième phase des relations sino-africaines s'amorce avec les événements de la place Tiananmen en 1989. Fortement critiqué par la communauté internationale, Pékin cherche un soutien chez ses alliés africains pour ne pas se retrouver politiquement isolé.

- La dernière phase, sans doute la plus visible, commence en 1995. Les objectifs de l'aide chinoise sont désormais clairement économiques. Une véritable explosion des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique commence : de 1990 à 2000 ils ont augmentés de 700 %. En 2007, Hu Jintao prévoyait que les échanges commerciaux atteindraient les 100 milliards en 2009, soit le double des échanges avec la France. Ils ont en réalité été atteints en 2008 (Nguyen 2009 : 43).

Le domaine du BTP

Dès les années 70, les entreprises chinoises sont donc présentes sur le marché du BTP africain, elles construisent des palais présidentiels, des stades, des voies ferrées et des routes. Dans les années 90, les pays occidentaux s'interdisent de financer les projets susceptibles d'être réalisés par le secteur privé et la Banque

Mondiale, pour faire baisser les prix et lutter contre la corruption, exige que tout projet d'infrastructure fasse l'objet d'un appel d'offre international. Ces facteurs, loin de favoriser les entreprises occidentales, qui se désintéressent peu à peu du continent africain, laissent le champ libre aux entreprises chinoises. Moins chères, plus rapides, et bénéficiant parfois du support de la politique africaine de Pékin, les entreprises chinoises occupent aujourd'hui la première place dans le BTP africain. Le domaine des travaux publics constitue une « vitrine » témoignant de l'intérêt de la Chine pour le continent.

La situation au Gabon

Le Gabon occupe une place particulière dans l'Afrique francophone avec d'une part une francophonie très fortement implantée et d'autre part une présence française restée importante. La Chine a néanmoins réussi à s'insérer progressivement sur le marché Gabonais, notamment dans le BTP. La stratégie des entreprises chinoises dans ce domaine semble calquée sur la politique globale de leurs actions sur le continent Africain : de grandes réalisations, comme l'Assemblée Nationale dont les accords ont été signés en 1993, le Sénat en 1999, ou plus récemment avec le stade de l'amitié, construit pour la Coupe d'Afrique des Nations et inauguré en 2011, suivies d'une implantation plus en profondeur de grandes entreprises.

2. Usages du français

Comme nous l'avons vu dans l'introduction, nous utiliserons la porte de la langue pour entrer dans l'analyse de ces interactions. Il nous faut donc dans un premier temps saisir ces usages, leurs variations et les variétés de langue qu'ils font apparaître. Pour cela nous devons envisager la situation linguistique au Gabon, ainsi que celle des employés chinois de l'entreprise.

Les variétés de français au Gabon

La Gabon dispose d'une incroyable richesse linguistique, pour une population de 1700000 habitants, on recense plus de 56 langues locales. Certaines sont bien représentées telles que le fang (32% de locuteurs) ou le punu (12%) et d'autres très faiblement (le baka, moins de 1%), mais aucune d'entre elles n'a le statut de véhiculaire interethnique, et c'est le français qui joue ce rôle. Cette situation a donc entraînée des variations sur la langue.

Pour envisager cette situation de bilinguisme de masse, nous utiliserons le concept de diglossie, qui apparaît d'abord dans les travaux de l'helléniste Jean Psychaki (1928 : 63), à propos de la situation du grec moderne face au grec

ancien en Grèce. Deux ans plus tard, William Marçais, chargé de mission d'étude et professeur au Collège de France, le reprend pour envisager la place de l'arabe littéraire et de l'arabe dialectale dans les colonies d'Afrique du nord, puis celle du français et de l'arabe. Le terme, qui va très rapidement être utilisé pour envisager diverses situations linguistiques dans le monde colonial, désigne une relation hiérarchique entre deux langues. Le concept de diglossie sera par la suite développé par le linguiste américain Charles Ferguson (1959: 340), considéré comme l'un des fondateurs de la sociolinguistique, pour étudier les domaines d'emploi de deux variétés linguistiques dans une même communauté. L'une de ces variétés étant plus valorisée que l'autre, Ferguson parle de position haute et de position basse.

Au Gabon on constate une double diglossie : une avec le français « de France » en position haute et le français véhiculaire du Gabon en position basse, l'autre avec le français véhiculaire en position haute, et les langues locales en position basse. On parle de diglossies juxtaposées, pour les opposer à des diglossies enchâssées, dans des pays où il existe un autre véhiculaire que le français comme le Mali avec le bambara ou le Sénégal avec le wolof.

Cette diglossie crée un conflit entre la norme prescriptive exogène calquée sur le système français et diffusée par le système scolaire, et la norme objective endogène, correspondant au français véhiculaire du Gabon. Il en résulte des variations, notamment diaphasiques, en fonction du contexte d'utilisation, et diastatiques, en fonction des classes sociales d'origine. Les variétés produites par ces variations s'écartent plus ou moins de la variété normative. Elles ont été définies par Moreau (1997) en fonction de leurs écarts par rapport à l'acrolecte, variété la plus proche des normes prescriptives et donc la plus valorisée. Ces variétés constituent un continuum allant de l'acrolecte au basilecte, la variété intermédiaire étant le mésolecte. Chaque locuteur maîtrise une portion plus ou moins large de ce continuum.

Ces variations sont dues à plusieurs types de facteurs. Des facteurs extrasystémiques, qui établissent un lien entre les faits de société et la langue (comme les hypercorrections, ex : « faille que je parte » dues à la valorisation sociale de l'emploi du subjonctif, mais mal maîtrisé), des facteurs intersystémiques (influence des langues locales, ex : « il est parti depuis kala-kala » puis « il est parti depuis depuis ») et des facteurs intrasystémiques dus à des régulations internes à la langue (« j'ai acheté mon fils un ballon » où la disparition de la préposition n'altère pas la transmission du sens).

L'interlangue des employés chinois

La maîtrise du français par les employés chinois de l'entreprise est très variable, allant du traducteur, ayant appris la langue à l'université, à l'ouvrier

qui a appris quelques rudiments sur place. Pour envisager cette situation, nous utiliserons le concept d'interlangue, développé pour la première fois dans un article de Selinker (1972). Ce dernier considère ce système issu de cinq types de processus cognitifs : les transferts de la première langue, les transferts issus de l'apprentissage de la langue cible (comme la prédominance de certaines formes dans les manuels ou les situations d'immersion), les transferts liés aux stratégies d'apprentissage (du type simplification), les transferts liés aux stratégies de communication, les transferts dus à des sur-généralisations des règles de la langue cible. L'interlangue est considérée comme un système stable à un moment donné T mais ayant les caractéristiques suivantes : la perméabilité puisqu'elle est à même d'intégrer de nouvelles règles, la systématique puisque les nouveaux éléments sont intégrés par systématisation, la simplification des éléments intégrés et leurs complexifications progressives et l'instabilité, puisqu'elle se modifie au fur et à mesure de l'apprentissage. Vogel (1995 : 20) définit l'interlangue comme une « langue qui se forme chez un apprenant d'une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments de la langue cible, sans pour autant qu'elle coïncide totalement avec cette langue cible. Dans la constitution de l'interlangue entrent la langue maternelle, éventuellement d'autres langues étrangères préalablement acquises, et la langue cible. Son impact, son stade de développement, ses aspects idiosyncratiques dépendent notamment de variables individuelles, sociales, en rapport avec la situation d'apprentissage ainsi que, le cas échéant, par des variables didactiques (méthodologiques) ».

Il est cependant important de remarquer comme l'indique Cuq (2003 : 240) que les transferts peuvent être négatifs ou positifs : si certains d'entre eux entravent l'acquisition de la langue cible, certaines structures s'apparentant à la langue source ou à une autre langue acquise auparavant et vont en revanche la faciliter. Le transfert négatif est lié à la notion d'interférence, bien que Herdina et Jessner (2002 : 28-29) considèrent les deux notions comme distinctes : ils définissent le transfert comme un phénomène relativement prévisible de calque d'une structure d'une langue sur une autre, alors que l'interférence désigne un phénomène dynamique et qui peut être lié à plusieurs langues. La typologie des interférences regroupe des phénomènes phonologiques, morphosyntaxiques, lexico-sémantiques et socioculturelle.

Il faut prendre en compte que tous les phénomènes constituant l'interlangue ne sont pas assimilables à des transferts, qu'ils soient positifs ou négatifs. Comme le fait remarquer Pu Zhihong (2009 : 114) : « Dans le cas où les étudiants se sentent « en danger », les combinaisons des composantes en sont généralement perturbées : il s'agit en effet d'une recherche « à tout prix » dans le répertoire verbal de n'importe quel élément en vue d'accomplir l'activité de

communication. ». Cela est d'autant courant chez les « faibles semi-locuteurs » ou « *weak speakers* » (Coste, D., Moore, D. et Zarate, G., 1998 : 21)

Dans la situation qui nous préoccupe, l'interlangue des employés chinois est en contact avec différentes variétés de français du Gabon et le déroulement de l'interaction entraîne une négociation réciproque des usages. En effet comme le précise Coste (1998 : 23) : « une connaissance peu développée d'une langue n'empêche pas de communiquer valablement. L'individu plurilingue met en œuvre certaines stratégies qui lui permettent de gérer le déséquilibre entre lui et son interlocuteur, en négociant avec celui-ci le sens et la forme des échanges ».

3. Usages et construction du texte des interactions

Pour illustrer l'agencement de ces usages dans la construction du texte, nous utiliserons dans un premier temps une interaction ayant lieu sur le marché de Libreville, un samedi matin à 11 heures 30. Le cuisinier chinois de l'entreprise de BTP étudiée (noté C) veut acheter du poisson pour préparer le repas des employés, à un vendeur (noté V). Cette interaction met ainsi en contact un locuteur maîtrisant une partie du continuum du français du Gabon allant de l'acrolecte au basilecte, et donc capable d'adapter son usage du français en fonction de son interlocuteur, et un locuteur chinois utilisant, lui, une interlangue située à un moment donné t sur son continuum, orienté d'une langue source, le chinois, vers une langue cible, la variété de français utilisée par son partenaire.

1V oh – ami – ami oh - - regarde - le bar
d'abord - regarde d'abord

2C regarder quoi ?

3V regarde le bar d'abord – regarde –
d'abord d'abord – regarde d'abord (il
montre le poisson du la main)

4C le bar c'est quoi ?

5V poisson

6C poisson c'est quoi – hein ?

7V ///

8C le bar c'est combien ? – maintenant ?

9V - - trois mille cinq cents

10C oh - - c'est cher ///
beaucoup poisson
- venir – pourquoi ?

11V c'est pas bon – maintenant beaucoup
poisson là – c'est pas bon

12C - pourquoi ?

13V - c'est pas bon

On retrouve dans la variété du français utilisée par V des variations intersystémiques, notamment au niveau de la prosodie caractéristique des langues bantus² (intervention 1), des variations intrasystémiques qui procèdent de l'économie linguistique (intervention 5: réaménagement du système de détermination du nom), ainsi que des phénomènes caractéristiques du français basilectal et mésolectal du Gabon, notamment l'usage du marqueur *là* en endophorique (intervention 11).

Dans l'interlangue de C, on remarque un certain nombre d'approximations sémantiques à l'aide d'éléments proches présents dans son répertoire verbal (« maintenant » pour « aujourd'hui », « venir » pour « vendre »). Les transferts de la langue maternelle sont assez difficiles à identifier étant donné la brièveté de l'échange, mais on peut probablement y attribuer les absences d'accord sujet-verbe, qui n'existe pas en chinois, et qui revient régulièrement dans les interactions des employés chinois identifiés comme faibles semi-locuteurs. La forme « maintenant beaucoup poisson venir » (intervention 11) montre un transfert morpho-syntaxique du chinois (现在 很多 鱼) suivi de l'ajout d'un verbe choisi après un léger temps de silence marquant sans doute la recherche d'un élément approprié dans le répertoire verbal.

Cette extrait, bien que très court, nous permet d'observer l'agencement des différents usages du français utilisés par les interactants. Dans l'intervention 5 (« poisson »), le réaménagement du système de détermination du nom est repris par C (intervention 6: « poisson c'est quoi ? »), puisque la variété utilisée par son interlocuteur constitue pour lui la langue cible. Le phénomène inverse apparaît aussi dans l'intervention 11 de V qui reprend l'approximation sémantique de C (« le bar c'est combien ?- maintenant », « maintenant beaucoup poisson là »), marquant un glissement vers le basilecte pour adapter la variété de langue utilisée et se rapprocher de l'interlangue de C.

Nous pouvons par ailleurs noter que l'interaction ne présente pas de séquence d'ouverture. Celle-ci a pour fonction de mettre en place des conditions favorables pour l'interaction qui va suivre, conditions aussi bien physiques (bonne distance, bonne installation, etc.) que psychologiques (reconnaissance mutuelle, acceptation de l'interlocuteur, etc...). Elle est en général constituée d'échanges symétriques (du type –bonjour – bonjour) et stéréotypés, de façon à permettre « la mise en route coordonnée des actions de communication au plan

² Philippson G. 1998, Evolution des systèmes prosodiques dans les langues bantu : de la typologie à la diachronie. In: *Faits de langues* n°11-12, pp. 429-440.

formel³ » (Bange, 1992 : 212). D'autre part, V pour s'adresser à C, utilise le terme adresse *ami*, sans détermination (nous postulons ici que l'apostrophe « ami » n'a ni la même valeur ni le même rôle que l'appellatif utilisé avec un adjectif possessif, « mon ami », qui apparaît en revanche dans d'autres types de relations), ce qui est propre aux interactions entre Chinois et Gabonais. Ces éléments nous montrent que ces différents usages du français induisent la construction de normes de communications propres à la relation considérée que nous allons maintenant étudier.

4. Construction de normes communicationnelles

L'interaction suivante se déroule à 14 heures 30, dans le bureau dans le bureau de la directrice d'une agence bancaire (notée D), son assistante (notée E) et le comptable l'entreprise de BTP chinoise où s'est conduite la recherche (noté C), accompagné d'un traducteur (noté T). Ce court extrait nous permet d'analyser certaines normes de communication construites dans les interactions entre Chinois et Gabonais.

1D asseyez-vous

2C (vers T) 你坐这儿 – 我坐这儿

tu t'assoies là, je m'assoie là

3D Okay – de quoi s'agit-il – je crois que E a eu un appel de toi (vers C)

4E euh oui monsieur C⁴ est venu me voir cette après-midi à propos d'un prêt bancaire dans la journée et

5C non – c'est pas même chose – c'est banquière – euh - non

[...]

15C c'est fatigue c'est pas grave

16D non – c'est un peu malade monsieur C - mais pas beaucoup

17C tu travailles beaucoup beaucoup – vous travailles beaucoup

18D non – monsieur C votre français il y a des progrès

³ P. Bange, Analyse conversationnelle et théorie de l'action, Hatier/Didier, Paris, 1992, p. 212.

⁴ C est un prénom français, choisi pour sa ressemblance phonétique avec le nom de famille chinois du comptable.

Dans cette interaction comme dans la précédente, on remarque une absence de séquence d'ouverture. Le phénomène est courant en contexte chinois, comme le remarque cet employé Gabonais travaillant sur les chantiers l'entreprise, dans un de nos entretiens :

« Les Chinois ne disent jamais bonjour aux gens pour la première fois. Quand on vient au travail le matin, ils ne disent jamais bonjour. »

La séquence d'ouverture n'est en effet pas systématique, elle est parfois remplacée par des questions de salutation (du type « vous avez mangé ? », « vous êtes revenus ? »), et son absence peut marquer une proximité sur l'axe horizontal de la relation et l'appartenance à un même groupe, de même que l'absence de certains mots de politesse, comme le fait remarquer Meng (2005 ; 187) :

Entre les membres d'une même famille et dans un couple, on ne se dit pas « merci ». Nous sommes très surprise d'entendre en France les remerciements échangés entre mari et femme ou entre les membres d'une même famille.⁵

Ces absences de séquence d'ouverture ou de remerciement se retrouvent en effet dans notre corpus dans les interactions au siège entre les membres de l'entreprise, elles semblent marquer la présence dans l'in-group et donc une forme de proximité. On peut remarquer que D ne considère pas cette absence de séquence d'ouverture comme une menace pour sa face (FTA: face threatening act) et que l'interaction ne subit pas de dysphorie. Cette norme semble donc acceptée par les deux interactants.

L'appellatif utilisé pour désigner le comptable (« monsieur C ») est constitué de monsieur associé à un prénom, choisi pour sa ressemblance phonétique avec le nom de famille du comptable. De la même façon, le partenaire gabonais est souvent désigné par monsieur/madame associé à un prénom, comme nous le verrons par la suite.

Outre les appellatifs, le système des termes d'adresse et leur utilisation fait lui aussi l'objet d'une construction propre aux interactions entre un employé d'une entreprise chinoise et son partenaire gabonais. Dans l'interaction, D et C utilisent réciproquement le tutoiement (« je crois que E a eu un appel de toi », « tu travailles beaucoup beaucoup »), mais basculent tous les deux vers le vouvoiement sur deux interventions consécutives (17 et 18). Ce passage au vous de la part de C, après correction sur la première formulation de son énoncé (« tu

⁵ Meng, X, 2005, Malentendu culturel et enseignement de la politesse verbale concernant les formules de remerciement, *Synergie Chine*, numéro 1, p 187

travaillés beaucoup»), montre la volonté de mettre en valeur la face de D, et participe donc d'un FFA (face flattering act). Celui-ci est parfaitement décrypté par D qui renvoi un FFA en utilisant le même procédé («monsieur C votre français il y a des progrès»).

Ces éléments montrent que la négociation des usages du français induit la construction de nouvelles normes de communication propres aux interactions entre les employés d'une entreprise chinoise et leurs partenaires gabonais. Cela nous conduit à poser l'hypothèse de l'existence d'un registre discursif propre à ces relations.

5. L'hypothèse d'un registre discursif

Relever un corpus dans un milieu social donné, comme l'expose Achard (1989 : 47), c'est déjà faire l'hypothèse de l'existence d'un registre discursif, fondant la pertinence de ce corpus :

Les corpus reposant en général sur des fonctionnements sociaux et non purement linguistiques, leurs choix relèvent de l'hypothèse sociolinguistique. La circulation effective des discours entre des locuteurs partageant une même place sociale est une condition de la pertinence du corpus. Cette condition de pertinence désigne le registre discursif.

Dans notre cas, nous avons donc posé en hypothèse que les interactions entre les employés de l'entreprise et leurs partenaires locaux ont une pertinence en tant que corpus, et donc constituent un registre discursif, ce que nous allons tenter de confirmer avec l'interaction suivante. Elle a lieu à une heure de l'après-midi, dans le bureau de D, haut fonctionnaire du ministère des travaux publics, où se retrouve ledit D, la traductrice T et un nouveau traducteur de nationalité française C.

1T bonsoir monsieur M⁶ - tu vas bien ?

2D bonsoir F⁷ - ça va et toi ?

3T bien - ça va bien -- je te présente mon collègue X⁸

4C bonjour (il tend la main vers D)

⁶ Prénom de D

⁷ Prénom construit par doublement du nom de famille de T

⁸ Prénom de C

5D il n'est pas chinois? (il sert
la main tendue et s'adresse à T)

6T non – il est français –
给他你的名片

donne-lui ta

carte de visite

7C tenez (il regarde T tend sa
carte en la tenant avec ses deux
mains, se ravise et la donne
avec une main)

8D ah - - (il regarde la carte)
bonjour monsieur X⁹

L'interaction présente les éléments que nous avons identifiés précédemment, notamment le système d'appellatif (monsieur + prénom pour D, et prénom créé à partir du nom chinois de T) et l'utilisation du tutoiement. On notera de plus l'utilisation de bonsoir en début d'après-midi, caractéristique de l'usage mésolectal du français au Gabon. Ces éléments constituent des marques de genre correspondant au registre que nous avons posé en hypothèse, bien qu'elles ne soient pas strictement homogènes sur le corpus, ce qui n'est pas contradictoire selon la définition d'Achard (1995b : 9) :

Un registre ne présente pas des caractéristiques de genre strictement homogènes, il se caractérise plutôt par une forme d'énonciation non marquée, liée à l'acte initial de se situer dans le type d'activité qui le définit ; à partir de là des formes d'énonciation peuvent apparaître de façon marquée, manifestant soit son organisation interne, soit la possibilité toujours laissée au texte de construire une "sortie" locale de la situation standard de l'acte.

Le registre en question se caractérise bien par le type d'activité qui le définit, c'est-à-dire une interaction professionnelle entre un employé d'une entreprise chinoise et son partenaire gabonais, d'autre part les marques que nous avons relevées plus haut se retrouvent dans cette interaction, et permettent à D de construire une sortie du registre sur l'intervention 8 (vouvoiement, monsieur, nom de famille). Cette sortie s'effectue à juste titre puisque le type d'activité qui définit le registre a changé : la présence d'un interactant de nationalité française situe l'interaction en dehors d'une relation entre employé chinois et

⁹ Nom de famille de C

partenaire gabonais. D demande d'ailleurs à confirmer les données du contexte (« il n'est pas chinois ») suite à quoi il construit la sortie. Cette possibilité laissée dans le texte de construire une sortie, confirme l'existence d'un registre discursif des employés chinois et de leur partenaire gabonais. A ce registre correspond des marques de genre dont nous avons relevé les premiers éléments, mais dont la description précise et l'analyse du fonctionnement sera effectuée dans la thèse dont est issu cet article.

Conclusion

Le corpus sur lequel se base ce travail repose sur des relations macrologiques entre des états, des institutions, des entreprises, entraînant des fonctionnements sociaux et en cela des relations micrologiques entre des individus, en ce qui nous concerne les employés chinois d'une entreprise chinoise installée au Gabon. La circulation des discours dans cet espace social s'effectue au travers de la rencontre de différents usages du français et de la négociation de normes communicationnelles qui produisent comme nous l'avons vu les marques d'un genre correspondant au registre discursif posé en hypothèse de par la constitution de notre corpus. Le résultat d'une interaction est donc fortement dépendant de l'identification par les interactants du genre discursif correspondant et à leur habilité à en interpréter les codes. Ce genre discursif permet par des moyens linguistiques de marquer des statuts, la relation au groupe, et délimite ce qui peut être dit ou fait. En effet, comme le remarque Mainguenu (1996: 23) « Pour pouvoir se comporter de manière appropriée, ces derniers (les interactants), en s'appuyant sur divers indices, doivent identifier le genre de discours dans lequel ils sont impliqués ». L'existence et l'identification du genre des relations entre un employé chinois et son partenaire gabonais est donc fondamental dans la conduite d'une entreprise commerciale.

Notre thèse a pour objet l'identification des stratégies permises par ce registre dans notre terrain d'étude et nous espérons que l'analyse d'un processus au niveau des relations micrologiques apportera des éléments supplémentaires à l'analyse macrologique des relations sino-gabonaises.

Références bibliographiques

- Adler, P. et P., 1987, *Membership role in Field research*, Thousand Oaks, Sage publications, 96 pages
- Bange P., *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Hatier/Didier, Paris, 1992, 223 pages

- Bangui T. 2009, *La Chine, un nouveau partenaire de développement pour l'Afrique*, Paris, L'Harmatan, 294 pages
- Coste, D., Moore, D. et Zarate, G. 1998, « Compétence plurilingue et pluriculturelle ». *Le français dans le monde*, juin- juillet
- Cuq J.-P., 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris : Clé international, 303 pages
- Ferguson, C., 1959, *Diglossia*, Word, vol. 15, 450 pages
- Gaye A. 2006, *Chine-Afrique : le dragon et l'autruche*, Paris, L'Harmattan, 298 pages
- Mainguenu D., 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 93 pages
- Malinowsky, B., 1922 (traduction française 1963), *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 606 pages
- Mbabia O, 2012, *La Chine en Afrique*, Paris, Ellipse, 147 pages
- Michel S., Beuret M., 2010, *La Chinafrique*, Paris, Pluriel, 408 pages.
- Moreau, M.L., 1997, « Variation », in *Sociolinguistique Concepts de base*, Moreau Marie-Louise éd., Liège, éd. Mardaga, pp. 283-284
- Nguyen E., 2009, *Les relations Chine-Afrique*, Levallois-Perret, Studyrama, 250 pages
- Olivier de Sardan, J-P., 1995. «La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie». *Enquête* (1). Les terrains de l'enquête, pp 71-109.
- Psichari, J, 1928, « Un pays qui ne veut pas sa langue », *Mercur de France*, pp.63-120
- Pu Z, « Plurilinguisme dans l'interlangue », *Synergies Chine* n°4, pp 109-118
- Selinker, L., 1972, « Interlangue », *International Review of Applied Linguistics* 10, 219-231
- VAN DIJK, T., 1999, « Context Models in Discourse Processing », in H. van Oostendorp et S. Goldman (eds.), *The Construction of Mental Representations During Reading*, London, Lawrence Erlbaum, pp 123-148
- Vogel K., 1995, *L'interlangue : langue de l'apprenant*, Presses Universitaires du Mirail, 322 pages
- Park Y. J., 2009, « Les Chinois résidant temporairement en Afrique », *Hommes et migrations*, 1279, 126-138.